

Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant

Objectifs :

- Connaître et prévenir les risques inhérents à l'activité de l'association
- Identifier les responsabilités pouvant être engagées par l'association et ses dirigeants
- Distinguer les différents types d'assurances

Public :

- Bénévoles, dirigeants, salariés directement impliqués dans l'administration de l'association

En distanciel



2 heures

En présentiel



4 heures